

## **Séance extraordinaire du conseil municipal du 20 avril 2017**

### **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **VILLE DE LAVALTRIE**

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le jeudi 20 avril 2017 à 18 h 00, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Jean Claude Gravel, mesdames les conseillères, Michele Dawe, Isabelle Charette et Lynda Pelletier et messieurs les conseillers, Pascal Tremblay et Christian Goulet.

Sont absents : messieurs les conseillers, Roland Clermont, Denis Moreau et Gaétan Bérard.

Sont également présents : messieurs Marc-Olivier Breault, assistant greffier et Yvon Mousseau, directeur général adjoint.

#### **Ouverture de l'assemblée**

Monsieur le maire, Jean Claude Gravel constate le quorum et déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

#### **2017-04A-01**

#### **Adoption de l'estimation budgétaire - travaux nouveaux branchements de services**

Il est proposé par monsieur Christian Goulet  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal adopte l'estimation budgétaire pour des travaux pour de nouveaux branchements de services préparée par monsieur Frédéric Rousseau, division technique du Service des infrastructures, du génie et de l'environnement, en date du 3 avril 2017, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2017-04A-02**

#### **Appel d'offres par voie d'invitation - services d'échantillonnage et d'analyse de l'eau potable**

Il est proposé par madame Michele Dawe  
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal demande des soumissions par voie d'invitation pour des *Services d'échantillonnage et d'analyse de l'eau potable* ;

Que les soumissionnaires invités soient ceux apparaissant au document annexé à la présente résolution.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2017-04A-03**

##### **Adoption du règlement 226-2017 - travaux et entretien d'immeubles**

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement numéro 226-2017 et renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal adopte le règlement numéro 226-2017 intitulé : *Règlement aux fins de décréter l'acquisition d'ameublement et la réalisation de travaux de rénovation, d'entretien et de réaménagement de différents immeubles municipaux et de procéder, à ces fins, à un emprunt de 332 825 \$*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2017-04A-04**

##### **Octroi de contrat - Services professionnels en ingénierie - réaménagement parc Gérard-Lavallée**

Suite au dépôt du compte rendu de la réunion du Comité de sélection, tenue le 4 avril 2017, relativement à l'évaluation des offres de services professionnels en ingénierie déposées dans le cadre de l'appel d'offres par voie d'invitation pour le réaménagement du parc Gérard-Lavallée, ainsi qu'à leur recommandation ;

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie octroie au soumissionnaire conforme ayant présenté la soumission qui a obtenu le meilleur pointage final, soit la firme *Beudoïn Hurens inc.*, le contrat pour des services professionnels en ingénierie pour le réaménagement du parc Gérard-Lavallée, au coût de 79 907,63 \$, incluant les taxes ;

Que cette dépense soit assumée par le règlement d'emprunt numéro 223-2017 décrétant lesdits travaux.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2017-04A-05**

##### **Acceptation de l'offre de services - contrôle de la population des goélands à bec cerclé sur l'île de Lavaltrie**

Il est proposé par madame Michele Dawe  
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal accepte l'offre de services présentée par la *ZIP des Seigneuries*, pour le contrôle de la population des goélands à bec cerclé par huilage des oeufs sur l'île de Lavaltrie, en date du 6 avril 2017, au coût de 3 518,11 \$ ;

Que le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault ou le directeur général adjoint, monsieur Yvon Mousseau, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, ledit contrat ;

Que cette dépense soit imputable au poste budgétaire 02 590 02 999 - *Île de Lavaltrie, contrôle des goélands à bec cerclé.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2017-04A-06**

##### **Acceptation de l'offre de services - arbrousse**

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal accepte l'offre de services présentée par *Arbrousse inc.*, pour *Services de collecte et de valorisation des retailles de cèdre*, en date du 12 avril 2017, au coût de 1 023,40 \$ ;

Que le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault ou le directeur général adjoint, monsieur Yvon Mousseau, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, ledit contrat ;

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-451-20-951 *Quote-part MRC traitement et disposition des ordures.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2017-04A-07**

##### **Adjudication de contrat - réparation de pavage et coupe de rues**

Il est proposé par monsieur Christian Goulet  
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal, après étude des soumissions reçues dans le cadre de la demande de soumissions publiques pour la *Réparation de pavage et coupe de rues*, octroie au plus bas soumissionnaire conforme *Poitras asphalte* ;

Que l'option retenue pour ce contrat est 3 ans : 2017, 2018 et 2019, au coût total de 328 523,81 \$ incluant les taxes.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2017-04A-08**

##### **Mesures d'urgence du 7 avril 2017 - Félicitations et remerciements au personnel de la Ville de Lavaltrie ainsi qu'au Service d'incendie de la MRC de D'Autray**

ATTENDU que les fortes pluies jumelées à une fonte rapide du couvert neigeux ont entraîné une surcharge des réseaux sanitaire et pluvial ce qui a résulté à de des refoulements dans certains secteurs de la ville, dans la nuit du 6 au 7 avril 2017;

ATTENDU qu'afin de gérer cette situation, un centre de coordination de mesures d'urgence a été mis en place, en collaboration avec le Service d'incendie de la MRC de D'Autray ;

ATTENDU que plusieurs membres du personnel de la Ville de Lavaltrie et du Service d'incendie de la MRC de D'Autray ont été appelés à travailler, jour et nuit, pour rétablir la situation et assurer un soutien à la population lavaltoise ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Lynda Pelletier  
Appuyé par monsieur Christian Goulet

Que le conseil municipal manifeste, par le biais de la présente résolution, sa satisfaction à l'égard du travail accompli et félicite le personnel de la Ville de Lavaltrie ainsi que l'équipe du Service d'incendie de la MRC de D'Autray qui ont géré avec efficacité et empathie cette situation, jusqu'à son rétablissement.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **Période de questions**

**Lors de la période de questions, aucune personne n'étant présente, il n'y a eu aucune intervention.**

**2017-04A-09**

#### **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par madame Michele Dawe  
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h12.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

---

Jean Claude Gravel, maire

---

Marc-Olivier Breault, assistant greffier

#### **Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)**

Je soussigné, Jean Claude Gravel, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 21<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2017.

---

Jean Claude Gravel, maire